Département de la Seine-Maritime Arrondissement du Havre

> MAIRIE DE EPREVILLE 76400

Téléphone : 02.35.29.31.62 Mail : mairie@epreville.fr Le 8 septembre 2025 Monsieur le Maire aux habitants de la Route des Ifs, Route d'Auberville, Rue de l'Eglise et Rue de Paris

## Madame, Monsieur

Le dimanche 28 septembre, aura lieu le Triathlon de Fécamp. Cette année, le parcours vélo passera par notre commune. Il arrivera de Tourville les Ifs pour se rendre vers Maniquerville et empruntera les voies suivantes :

- Route des Ifs
- Rue derrière le cimetière
- Route d'Auberville partie le long de l'église
- Rue de l'Eglise
- Rue de Paris

Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement de l'épreuve du parcours vélo, de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

- <u>Rue derrière le cimetière</u> : la circulation et le stationnement seront interdits dans les deux sens
- Route d'Auberville: la circulation sera interdite dans les deux sens dès l'entrée de la Route d'Auberville au niveau du Bistro de l'Eglise jusqu'à l'entrée de l'Allée Guy de Maupassant. Le stationnement sera interdit dans les deux sens au niveau du Bistro de l'église, le long du cimetière ainsi qu'au niveau de l'entrée du nouveau cimetière.
- Rue de l'Eglise: la circulation sera interdite dans les 2 sens entre les N°7 et 39 Rue de l'Eglise. Entre les N° 1 et 4 Rue de l'Eglise, la circulation ne sera autorisée que pour les véhicules venant de la Route du Havre et se rendant Rue Victor Hugo (Rue changeant de sens le 28 septembre uniquement en raison de l'organisation d'un videgreniers). La circulation sera interdite dans l'autre sens. Le stationnement sera interdit sur toute la Rue de l'Eglise

Ces restrictions sont valables de 9h00 à 17h00.

Il est prévu que les vélos fassent une boucle le matin et deux boucles l'après-midi. En dehors du passage des vélos, les riverains pourront accéder à leur propriété.

Je vous remercie de votre compréhension.

Cordialement, Le Maire, Pascal DONNET